

# Demi-finale du concours d'éloquence

organisée par la Faculté de Droit et l'Association Thesa Nostra

15 février

”

LE JURISTE  
TIENT-IL LA RIGUEUR  
POUR LOI NATURELLE

?

2  
0  
2  
2

“



**Noémie CRIAUD**  
contre  
**Yann MOUEIX**

18h30

**Faculté de Droit et Sciences sociales** | *Poitiers*

2 rue Jean Carbonnier | Amphithéâtre 400

Comité d'organisation :

- M. Adrien Lauba, Maître de conférences en Histoire du droit et des institutions
- MM. Clément Chevereau et Franck Barbier, Doctorants en Histoire du droit et des institutions
- Mmes Pénélope Ballester, Manon Micheneau, Alice Richard, Emma Chauveau, Paola Barbier, Jade Chatelier, Agathe Coudert et MM. Maxime Brunet et Julien Dessoliers, Etudiants en Licence 3 de droit

[droit.univ-poitiers.fr](http://droit.univ-poitiers.fr)

